



Le Poulainvillois

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

- Mardi de 11h à 12h30
et de 14h à 16h30
- Mercredi de 10h à 12h
- Jeudi de 11h à 12h30
- Vendredi de 11h à 12h30
- Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 03.22.43.26.16

Site Internet :

www.ville-poulainville.fr

Messageries :

- caridroit@amiens-metropole.com
- mhblandurel@poulainville.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

- Lundi au vendredi de 11h à 15h
- Samedi de 10h30 à 12h

Téléphone : 03.22.43.46.19

ALERTE SIRENE

- Chaque premier mercredi du mois 11h45 : test de fonctionnement.
- 3 cycles de 1mn 41s séparés de 5s: alerte.
- Sonnerie de 30 s: fin d'alerte.

Toutes les infos sur ville-poulainville.fr/mairie/alertes

Edito.	1
Réunion de conseil municipal du 28 septembre 2021.	2
La vie municipale. La vie associative. Infos pratiques	3- 4- 5
Infos travaux RN 25	6
Bulletins de participation	7
Affiche	8

ÉDITO

L'été plutôt maussade a tiré sa révérence et nous a gratifié d'une arrière-saison agréable.

Agréables, sont également les nouvelles d'une manière générale. Il est certainement trop tôt pour crier victoire concernant le recul de la pandémie, mais pour l'heure, les signaux sont encourageants et incitent à l'optimisme.

La rentrée 2021 témoigne d'une reprise plutôt dynamique dans de nombreux domaines : économie, culture, évènementiel ... Il en est de même à Poulainville où dans les prochaines semaines et jusque la fin de l'année, de nombreuses manifestations vont pouvoir revoir le jour, dans le respect des règles sanitaires bien sûr. C'est le cas de la traditionnelle baby-bourse, l'accueil bisannuel des nouveaux Poulainvillois, le spectacle de Noël pour nos enfants, le repas des Aînés de fin d'année. Nos associations proposent également de nouveau leurs activités, soirées et sorties.

Toutes ces manifestations seront l'occasion de rencontres et d'échanges tant espérées depuis près de deux ans. "Les échanges, les retrouvailles, les souvenirs nous rappellent d'où l'on vient et sont indispensables pour savoir où l'on va", comme le cite Guillaume Musso, célèbre écrivain.

A très bientôt donc !

Le Maire

La collecte des ordures ménagères du vendredi 05 novembre est reportée au samedi 06 novembre.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021**1- Taxe foncière pour les locaux d'habitation achevés depuis 2021**

Dans les conditions prévues à l'article 1639A bis du Code Général des Impôts, il est proposé de limiter à 40% de la base imposable, l'exonération de deux ans de la taxe foncière pour les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux à usage d'habitation, à compter des impositions de 2022. Voté à l'unanimité.

2 - Taxe de séjour

La taxe de séjour est demandée aux personnes qui séjournent sur le territoire. Elle est fixée et perçue par l'Etablissement public de coopération intercommunale qui a en charge l'organisation et la compétence tourisme. La taxe est due par personne et par nuitée de séjour.

3 - Décision modificative n° 1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour les dépenses de contrats de prestations de service, il est nécessaire d'effectuer des mouvements de crédits dans la section de fonctionnement dépenses et explique que cette opération n'affecte pas l'équilibre du budget primitif 2021. Le budget reste équilibré. Voté à l'unanimité.

4 - Admission en non-valeur des titres de recettes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le comptable public n'a pu procéder au recouvrement d'une dette pour un montant de 64 euros et qu'il en demande en conséquence, l'admission en non-valeur. Voté à l'unanimité.

5 - Tarifs location de la salle des fêtes pour les personnes extérieures à la commune

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil afin de revoir les tarifs à appliquer pour les locations de la salle des fêtes par les associations, les comités d'entreprises et les personnes extérieures à Poulainville sachant que les tarifs n'ont pas augmenté depuis septembre 2016.

De plus, un troisième chèque de caution de 1000€ sera encaissé si les interdictions mentionnées à l'article 19 du règlement ne sont pas respectées, à savoir :

"Les riverains sont en droit de jouir de calme et de tranquillité. L'utilisation de pétards, feux d'artifices, armes à feu, avertisseurs de véhicules est strictement interdite. (Voir Arrêté Municipal du 15 septembre 2016). A partir de 22 heures, les utilisateurs veilleront à baisser le niveau sonore de leurs amplificateurs et à maintenir les portes de la salle fermées". La délibération prend effet au 01 octobre 2021. Voté à l'unanimité.

LA VIE MUNICIPALE

BABY-BOURSE : JEUDI 11 NOVEMBRE DE 14 H A 18 H

Vous êtes intéressé pour vendre ou acquérir jouets, vêtements, livres, petits mobiliers, landaux pour enfants (de moins de 10 ans), nous vous attendons à la salle des fêtes de Poulainville le 11 novembre après-midi. La réservation est gratuite au 03.22.43.26.16. Le respect des règles sanitaires sera obligatoire (dont passe sanitaire actuellement).

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie aura lieu à 11h00 au Monument aux Morts. Elle sera suivie d'un vin d'honneur à la Maison des Associations.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le Conseil Municipal est heureux de vous convier à la soirée d'accueil des nouveaux arrivants de Poulainville **le vendredi 12 novembre à 18h30 à la salle des fêtes.**

Si vous êtes arrivé à Poulainville depuis le 01 mars 2018, vous êtes concerné.

Cette rencontre a pour objet de faire plus ample connaissance avec la commune, ses associations, ses activités et l'équipe municipale autour du pot de l'amitié. Cette manifestation se déroulera dans le respect des règles sanitaires en vigueur (dont passe sanitaire actuellement).

Un cadeau d'accueil sera offert aux participants.

Afin de faciliter l'organisation de cette rencontre, merci de confirmer votre présence avant le 05 novembre au secrétariat de la mairie par mail, courrier ou téléphone (contacts : m.caridroit@amiens-metropole.com ; 03.22.43.26.16). Bulletin de participation dans ce Poulainvillois.

L'INVENTAIRE "CHANGEMENT DE GAZ" VA COMMENCER DANS LA COMMUNE

L'inventaire qui répertorie les appareils fonctionnant au gaz naturel dans chaque foyer avant le passage au nouveau gaz va commencer. Pour les personnes n'ayant pas effectué leur inventaire sur internet en août, le prestataire THOMCOM mandaté par GRDF va procéder gratuitement aux inventaires en passant chez l'habitant. Cet inventaire commence en octobre 2021. Pour tout renseignement complémentaire, appelez le 09.69.36.35.34 ou rejoignez www.grdf.fr/changementdegaz

COLIS DES AÎNÉS

Les Poulainvillois nés avant le 1er janvier 1956 pourront retirer leur colis à l'issue du repas des Aînés.

Les personnes ne pouvant être présentes au repas pourront le retirer **le mercredi 15 décembre de 14h à 17h à la salle des mariages.**

**VENDS SERRE PLASTIFIÉE**

Une serre plastifiée avec arceaux métalliques de dimension 6X3M est proposée à la vente en l'état par la commune.

Le démontage et le transport devront être assurés par l'intéressé. Pour tout renseignement ou pour faire une offre, contactez la mairie avant le 19 novembre 2021.



LE PÈRE-NOËL PASSERA À POULAINVILLE LE 11 DÉCEMBRE

L'arrivée du Père Noël avec ses jouets est programmée le **samedi 11 décembre à 14h15 à la salle des fêtes**. A cette occasion, Monsieur Fred vous présentera son spectacle de magie. Son intention est claire : vous faire participer directement. Respectez bien les règles sanitaires. Soyez bien à l'heure, c'est dynamique, c'est efficace et surtout...c'est magique ! Le traditionnel goûter clôturera l'après-midi et un cadeau sera offert aux enfants scolarisés à Poulainville et présents au spectacle.



REPAS DES AÎNÉS : INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

La municipalité aura le plaisir de retrouver ses aînés le **dimanche 12 décembre prochain**. Le repas sera servi à partir de 12h30 à la salle des fêtes. Il est offert aux Poulainvillois nés avant le 01 janvier 1956. Afin de faciliter l'organisation du repas, **les inscriptions doivent impérativement nous parvenir avant le 26 novembre** (bulletin de participation joint à ce Poulainvillois). Le respect des règles sanitaires sera indispensable (dont passe sanitaire actuellement). Les personnes souhaitant participer au repas et ayant des difficultés de déplacement peuvent le mentionner sur le bulletin de participation. Un membre du conseil municipal passera les prendre et les conduira à leur domicile.



PROFITEZ PLEINEMENT DE VOTRE SMARTPHONE

Parce que le numérique n'est pas toujours une évidence, la commune vous propose, en partenariat avec ORANGE, de participer à différents ateliers numériques.

Ces ateliers sont collectifs (5 à 10 personnes), gratuits et ouverts à tous, quel que soit le niveau de connaissances et quel que soit l'opérateur. L'objectif est d'être à l'aise avec les nouveaux usages et services, de profiter du numérique en toute sécurité et sérénité, de personnaliser son smartphone ...

Nous vous invitons à participer à un premier atelier d'une heure "Utiliser pleinement son smartphone", **salle des associations (face à la mairie) le jeudi 18 novembre à 14 h ou 15 h 30**. Inscriptions à la mairie aux horaires d'ouverture ou par téléphone au 03.22.43.26.16



CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES

Comme chaque année, la commission "Environnement-Fleurissement" passera dans le village entre les fêtes de Noël et le nouvelle année. Un prix sera remis lors de la cérémonie des vœux aux 10 propriétés qui ont choisi de célébrer les fêtes de fin d'année à grand renfort d'illuminations et qui auront été sélectionnées par le jury.



CALENDRIER 2022

Retenez dès maintenant la date de la cérémonie des vœux du Maire : **Samedi 08 janvier 2022 à 18h00 à la salle des fêtes**.

LA VIE ASSOCIATIVE

POULAINVILLE BOUGEONS ENSEMBLE VOUS PROPOSE

- Soirée Bowling le mercredi 17 novembre à 19h00 précises.
BMB 10 rue Colbert AMIENS
- Visite guidée de la cathédrale d'Amiens Samedi 04 décembre à 14h30
RDV devant l'office de tourisme
Date limite d'inscription : 03 novembre



- Le mardi-café reprendra après allègement des décisions gouvernementales.

Plus d'informations et tarifs sur le tract distribué ou sur ville-poulainville.fr/associations

L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ACPG-CATM DE POULAINVILLE PROPOSE SON PROCHAIN CALENDRIER

Fin octobre, la section locale vous proposera son calendrier 2022. Cette démarche a pour objectif de financer ses actions : travail de mémoire (en participant aux cérémonies commémoratives et patriotiques), hommage aux camarades disparus (achats de gerbes et plaques) et action sociale (en venant en aide aux malades, épouses d'un des leurs). Merci de votre accueil.

Pour information, l'association est reconnue d'utilité publique sous le titre de Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre par décret du 1er avril 1948.

CLUB COUNTRY ROUTE 66 VOUS INVITE

Le club country vous invite à sa soirée Beaujolais le samedi 20 novembre prochain. Réservation auprès d'Angélique : 06.82.12.55.39



CONSULTATION PUBLIQUE

En application de l'arrêté interpréfectoral du 12 octobre 2021, il est procédé à une consultation publique du 02 au 30 novembre sur la demande présentée par la SAS ALLIANCE ENERGIES en vue d'exploiter une installation de méthanisation sur le territoire de LA CHAUSSEE-TIRANCOURT et d'épandre les digestats produits. Pendant cette période, les pièces du dossier sont disponibles au secrétariat de la mairie de LA CHAUSSEE TIRANCOURT aux heures d'ouverture, ainsi que sur le site de la Préfecture <http://www.somme.pref.gouv.fr>

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS INTERDIT

Le brûlage des déchets verts nuit à la qualité de l'air et à la santé ; il est également souvent à l'origine de troubles du voisinage générés par odeurs et fumées. Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre dégage autant de particules fines qu'une voiture essence durant 14000kms. Pour ces raisons, le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année et le contrevenant est passible d'une amende de 450€ (circulaire du 18 novembre 2011).

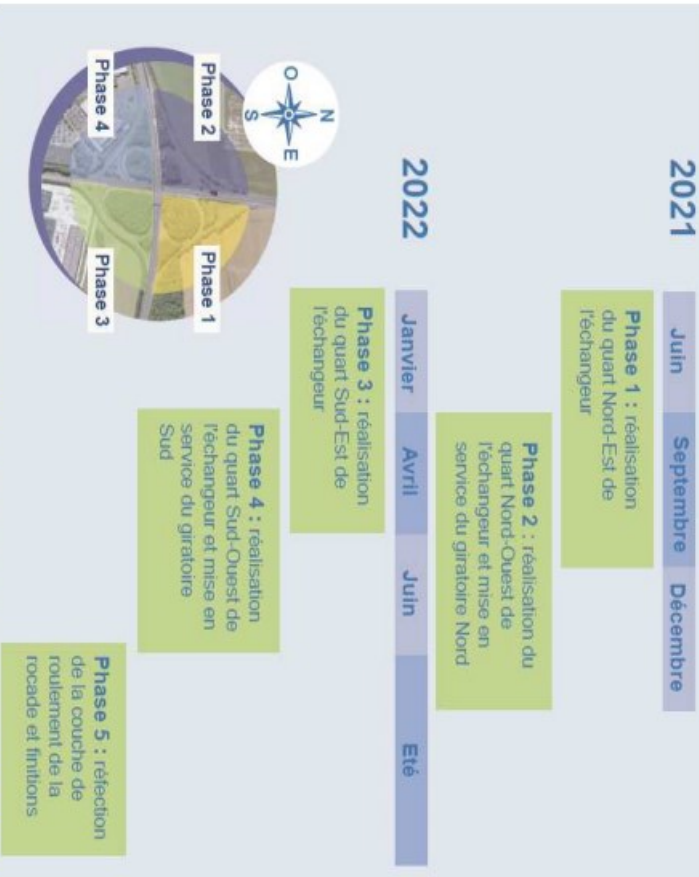
Nous rappelons que vous avez à disposition à Poulainville une benne à déchets verts rue Saint Hubert (près de la station d'épuration). Une déchetterie est également facilement accessible à Amiens nord-chemin de Vauvoix (03.22.97.40.40)

INFOS DIVERSES



RN25 - Requalification de l'échangeur nord d'Amiens entre les RN25 et RN1
Début de la deuxième phase des travaux

Planning prévisionnel



Retrouvez toutes les informations sur le projet sur le site internet de la DREAL m25.fr
DREAL Hauts-de-France 56, rue Jules Barri 80040 AMIENS Cedex 1
Tél : 03 22 82 92 07

Une requalification en 5 phases

Phase 2

Les travaux concernent le quart Nord-Ouest de l'échangeur. Ils permettront de créer le nouveau giratoire Nord ainsi que la Véloroute et la Voie Verte le long de la RN25 jusqu'à Poulainville.



Les déviations mises en place à partir de septembre 2021

- Les « nouvelles » bretelles du quart Nord-Est seront ouvertes à la circulation dans le sens Longueau vers Doullens et Amiens vers Abbeville.
- Les bretelles du quart Nord-Ouest seront définitivement fermées à la circulation (en rouge sur les cartes) avec la mise en place des déviations suivantes :
- De Doullens vers Abbeville : demi-tour au giratoire de l'avenue de l'Europe puis nouvelle bretelle Nord-Est.
- De Longueau vers Amiens Centre : sortie par la nouvelle bretelle Nord-Est et demi-tour au giratoire de Poulainville.



PARTICIPATION
REPAS DES AÎNÉS DU DIMANCHE 12 DÉCEMBRE 2021

(à déposer en mairie impérativement avant le 26 novembre).

Nom-Prénom :

Adresse :

N° de Tél :

participera au repas des Aînés.

Au total, cela fera :

√ + 66 ans (gratuit)	... personne (s)	0 €
√ Conjoint (- de 66 ans) : (25 €)	... personne (s)	€

Total : €

Paiement dès l'inscription par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Mentions légales

Le Maire de POULAINVILLE sise à Poulainville (80260), Place du 8 mai, est responsable du traitement de vos données et a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Les données recueillies lors des inscriptions aux différentes manifestations de fin d'année sont nécessaires à la gestion des participations. Ce traitement permet l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données sont destinées à la Mairie de Poulainville. Les bulletins d'information de l'année en cours sont transmis une fois par an à la Bibliothèque d'Amiens-Métropole. Elles sont conservées pour une durée d'un an.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter la Mairie, Place 8 Mai 80260 Poulainville ou par mail mairie.poulainville@laposte.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL

PARTICIPATION ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

Date d'arrivée dans la commune :

Participeront à la rencontre du 12 novembre :

- Nombre d'adultes :
- Nombre d'enfants (-de 12 ans) :

Mentions légales

Le Maire de POULAINVILLE sise à Poulainville (80260), Place du 8 mai, est responsable du traitement de vos données et a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Les données recueillies lors des inscriptions aux différentes manifestations de fin d'année sont nécessaires à la gestion des participations. Ce traitement permet l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données sont destinées à la Mairie de Poulainville. Les bulletins d'information de l'année en cours sont transmis une fois par an à la Bibliothèque d'Amiens-Métropole. Elles sont conservées pour une durée d'un an.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter la Mairie, Place 8 Mai 80260 Poulainville ou par mail mairie.poulainville@laposte.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL

BABY-BOURSE
POULAINVILLE
Jeudi 11 novembre
Salle des fêtes – 14 à 18 h



Réservation: 03 22 43 26 16